
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 16 janvier 2020 à 9 h
405, avenue Ogilvy, bureau 200.80 - Salle de direction**

PRÉSENCES :

Giuliana FUMAGALLI, Mairesse d'arrondissement
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension
Josué CORVIL, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel

ABSENCE :

Rosannie FILATO, Conseillère de la ville - district de Villeray

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Nathalie VAILLANCOURT, Directrice d'arrondissement
Madame Brigitte BEAUDREAU, Directrice des services administratifs et du greffe
Madame Elsa MARSOT, Directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Monsieur Michel JOBIN, Directeur des travaux publics
Monsieur Jocelyn JOBIDON, Directeur du développement du territoire
Madame Lyne DESLAURIERS, Secrétaire d'arrondissement

10.01 - Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement déclare la séance ouverte à 9 h 05.

CA20 14 0001

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

10.03 - Période de questions du public

À 9 h 05, la mairesse de l'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions est close.

10.04 - Période de questions des membres du conseil

À 9 h 05, la mairesse de l'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions est close.

CA20 14 0002

Confirmer au ministère des Transports que les dépenses d'entretien du tronçon de la Route verte de 1,65 km pour l'exercice financier 2019 de l'arrondissement totalisent 11 935,48 \$ afin de recevoir une subvention de 2 232 \$.

ATTENDU que le rapport succinct du financement des travaux d'entretien qui ont été réalisés pour l'exercice financier 2019 sur la Route verte est conforme;

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Mary DEROS

et résolu :

de confirmer au ministère des Transports que les dépenses d'entretien du tronçon de la Route verte de 1,65 km, pour l'exercice financier 2019 de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, totalisent 11 935,48 \$ afin de recevoir une subvention de 2 232 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1204969003

CA20 14 0003

Adopter le Règlement RCA18-14009-2 intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés ».

CONSIDÉRANT qu'avis de motion du Règlement RCA18-14009-2 intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés » a été donné le 19 décembre 2019;

CONSIDÉRANT que conformément à la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le Règlement RCA18-14009-2 et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Sylvain OUELLET

et résolu :

d'adopter le Règlement RCA18-14009-2 intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés ».

Adopté à l'unanimité.

40.01 1191766003

CA20 14 0004

Nommer, temporairement, monsieur Marco St-Pierre à titre de directeur de la Direction des travaux publics, à compter du 18 janvier 2020.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Sylvain OUELLET

et résolu :

de nommer, temporairement, monsieur Marco St-Pierre à titre de directeur par intérim à la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, à compter du 18 janvier 2020.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1191309014

70.01 - Levée de la séance

À 9 h 10, la séance est levée.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Giuliana FUMAGALLI
Mairesse d'arrondissement

Lyne DESLAURIERS
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordonnances contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

Giuliana FUMAGALLI
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 février 2020.